BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1705

56 – MORBIHAN

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VANNES

Ventes et cessions

489 969 931 RCS Vannes.
IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE.
Forme : Société par actions simplifiée.
Sigle : I.C.P..
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : Impasse Eugène Freyssinet, Parc d'Activité la Lande du Moulin, 56800 Ploërmel .
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : I.C.P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE Société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros Siège social : Parc d'activité la Lande du Moulin, Impasse Eugne Freyssinet, 56800 PLOERMEL 489 969 931 RCS VANNES F2M INVEST Société à responsabilité limitée au capital de 175 000 euros Siège social : 3 Impasse du Fresne, 56 430 SAINT-LERY 838 449 163 RCS VANNES AVIS DE TRAITE DE FUSION PAR VOIE D'ABSORPTION DE F2M INVEST PAR I. C. P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE Les sociétés F2M INVEST et I. C. P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE, sus-désignées, ont établi le 30 septembre 2026 un projet de fusion par voie d'absorption de la société F2M INVEST par la société I.C.P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE aux termes duquel la société F2M INVEST ferait apport à la société I.C.P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE de la totalité de son actif (352 501 euros) à charge de la totalité de son passif (88 234 euros), soit un apport net de 264 267 euros. Le rapport d'échange entre les actions de la Société Absorbée et les actions de la Société Absorbante est fixé à 0,516 action de la société I.C.P IMPRIMERIE CREATION PLOERMELAISE, Société Absorbante, pour 1 part sociale de la société F2M INVEST, Société Absorbée. Montant prévu de la prime de fusion : 255 240 euros La date fixée pour la prise d'effet de la fusion est le : 1er avril 2026. Le projet de fusion traité de fusion établi le 30/09/2026 a été déposé le 28 octobre 2026, au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce de VANNES..